



CONSEIL EN GPEEC ET EN DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

LE CDG MARTINIQUE : VOTRE ALLIÉ STRATÉGIQUE EN GPEEC ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
POUR L'OPTIMISATION AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ.

QU'EST-CE-QU'UNE GPEEC ?



La **Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)** est une méthode pour adapter – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique.

La **GPEEC** est une démarche de **gestion prospective des Ressources Humaines** qui permet d'accompagner le changement.

Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les **questions d'emploi et de compétences** et de **construire des solutions transversales** répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés.

POURQUOI ENGAGER UNE DÉMARCHE GPEEC ?

La **GPEEC** a pour finalité de déterminer les actions à mettre en œuvre à court et à moyen termes, pour faire face aux évolutions d'effectifs, tout en répondant aux besoins de la Collectivité.



Pour la Collectivité

- Disposer d'outils et d'indicateurs permettant de réaliser le diagnostic RH de la Collectivité ;
- Prévoir les évolutions du travail et les compétences nécessaires ;
- Acquérir une meilleure lisibilité sur les métiers en tension ;
- Maîtriser les évolutions de l'effectif et permettre une gestion active de la mobilité et des carrières.



Pour les Agents

- Améliorer sa visibilité sur un métier et les compétences attendues ;
- Bénéficier d'un accompagnement sur son parcours professionnel ;
- Capitaliser et valoriser ses compétences, développer ses perspectives d'évolution de carrière.



2 NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT :

■ le Module GPEEC

Ce module a pour but de mettre à disposition des Collectivités un **outil de cartographie des savoirs** et des **compétences** pour **anticiper des mouvements de personnel** liés notamment aux **départs en retraite** et de **prévoir les risques d'usure professionnelle**, dans le but de mettre en lumière les **perspectives de mobilité interne des agents**.

- Accompagnement des agents dans leurs demandes de mobilité et de reconversion : **ANALYSE AGENT**
- Gestion des mobilités internes et trouver les profils compatibles : **ANALYSE MÉTIER**
- Anticipation des départs en retraites : **ANALYSE COLLECTIVITÉ**

■ Un accompagnement personnalisé

1 ou plusieurs types d'interventions proposés « à la carte » en fonction de vos souhaits et de vos besoins :

- Élaboration des fiches de poste
- GPEEC et études ciblées
- Formations, ateliers

TARIFICATION

Niveau 1	Niveau 2
<p>Une tarification annuelle est ainsi déterminée selon le nombre d'agents de la Collectivité :</p> <p>Collectivités jusqu'à 50 agents : 300 €/an Collectivités de 51 à 100 agents : 500 €/an Collectivités de 101 à 200 agents : 750 €/an Collectivités de 201 à 350 agents : 1 000 €/an Collectivités affiliées volontaires : 1 500 €/an Collectivités non affiliées : 2 500 €/an</p>	<p>Une tarification horaire de 60 €/heure et par intervention</p>



VOTRE CONTACT :

► **Sandra Vincent-Luce : Chargée G.P.E.E.C.**
☎ 0596 70 08 86 / ✉ emploi@cdg-martinique.fr